



Pour citer cet article :

**Pascalis (R.), « Rapport sur l'œuvre des Bon-Pasteur », *Union des sociétés de patronages*, n°4, 1938, pp. 268 - 278.**



---

# Rapport présenté par M. R. Pascalis

à la réunion du Secrétariat catholique  
des œuvres sociales,  
5 mai 1938 : Le Bon Pasteur

---

L'auteur de ce rapport n'a point sollicité l'honneur qui lui est fait aujourd'hui, et sa surprise a été grande lorsque le Secrétariat catholique des œuvres sociales lui a demandé, à lui, simple laïc, à lui, pauvre homme dépourvu de toute sainteté, de venir dire à des religieuses ce qu'elles avaient à faire, alors surtout que ces religieuses, depuis tant d'années, se sont attiré le respect et l'admiration de ceux-là même qui ne partagent point notre foi chrétienne. Peut-être son titre de Secrétaire général de l'Union des Sociétés de Patronage a-t-il pu faire illusion sur sa compétence. Illusion trompeuse, car l'Union des Sociétés de Patronage s'interdit statutairement toute immixtion dans le fonctionnement intérieur des Œuvres. Ce qui pourra vous être dit aujourd'hui ne saurait donc exprimer que des opinions personnelles, et ne peut engager la responsabilité de l'Union.

Votre rapporteur sent trop bien ce qui lui manque. Il ne se résigne pas au rôle outrecuidant que l'on lui destinait. Il ne vous enseignera

rien du tout. Il fera avec vous une revue de vos tâches diverses envers la jeunesse malheureuse, et nous échangerons nos vues sur ce point.

Qu'avez-vous à faire ?

Vous recevez des jeunes filles, de pauvres filles, dont les unes ont commis un délit et vous sont remises par les Tribunaux, et dont les autres, selon l'expression courante, sont en danger moral et vous sont confiées, le plus souvent, par les familles. Ce sont les Pénitentes et ce sont les Préservées. Elles forment chez vous deux catégories distinctes, et vous avez assurément bien raison de vouloir séparer celles qui ne sont pas encore corrompues de celles qui pourraient les corrompre. C'est une question cependant de savoir si cette méthode de répartition est bien la meilleure.

Il n'est pas extrêmement sûr que les petites délinquantes soient toutes foncièrement corrompues, et il n'est que trop certain, d'autre part, que, parmi les préservées, il y a des fillettes qui ont franchi déjà plusieurs degrés du vice.

Les unes et les autres, avant de les répartir entre diverses catégories, vous devez d'abord les connaître.

Deux moyens s'offrent à vous, qui ne sont pas incompatibles, et qui, même le plus souvent, peuvent et doivent se concilier : c'est l'enquête sociale, et c'est l'observation médico-psychologique. Vous tiendrez compte que l'enquête doit être préalable à l'admission, et que la mise en observation doit la suivre immédiatement.

L'enquête sociale est aujourd'hui de pratique courante devant les Tribunaux pour Enfants. Elle est également applicable à tous les cas où, en dehors de tout délit, une mesure de garde, de placement ou de protection doit être prise à l'égard d'une mineure. Nous ne pensons pas avoir besoin de vous expliquer dans le détail en quoi consiste l'enquête sociale et sur quels points elle porte. Des modèles de questionnaires pourront au besoin vous être fournis.

L'enquête sociale a déjà été faite en ce qui concerne les jeunes filles qui vous sont remises par les Tribunaux. Il ne serait pas opportun de la répéter, et il sera très facile d'organiser une procédure pratique pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Quant aux jeunes filles qui vous sont confiées par les familles, elles ne vous sont ordinairement connues que par les déclarations des familles elles-mêmes, souvent abusées et souvent réticentes. L'enquête sociale est alors indispensable. Par qui la ferez-vous faire ? Vous pouvez solliciter l'assistance, qui ne vous sera pas refusée, des services sociaux qui existent actuellement dans un très grand nombre de villes. Vous pouvez aussi vous assurer le concours d'une assistante sociale attachée à votre maison. Les deux méthodes, selon les circonstances et selon les localités, sont également recommandables.

A quoi vous servira l'enquête sociale ?

Son objet principal n'est point de faciliter la sélection intérieure entre vos filles, mais surtout de choisir celles qui peuvent être admises dans vos maisons, en éliminant celles qui ne vous paraîtraient pas pouvoir profiter pour leur relèvement d'un séjour parmi vous. L'enquête sociale vous permettra encore, car il faut tout dire, d'appeler l'attention de la justice sur certaines familles, de provoquer, si vous vous trouvez en face de parents indignes, une action en déchéance de la puissance paternelle ou en retrait du droit de garde.

L'admission étant décidée d'après les résultats de l'enquête sociale, c'est alors, afin d'opérer une sélection définitive, que doit commencer une période d'observation médico-psychologique. Il n'est pas nécessaire que cette période soit très longue, mais il faut que l'observation soit complète. Il faut qu'elle soit complète médicalement, et l'on vous a déjà dit dans d'autres rapports tout ce que devait comporter cet examen ; et il faut qu'elle soit complète moralement. Il faut que vous puissiez mesurer chez vos filles le degré de leur intelligence et de leur instruction, leur aptitude au travail, les penchants, bons ou mauvais, de leur caractère. Ainsi renseignées, vous pourrez déterminer la méthode applicable à chacune d'elles. Il n'y a pas, en effet, et nous ne vous l'apprenons pas, un type unique de délinquante, une méthode unique de redressement ; il y a, au contraire, comme en tout ce qui touche à la personne humaine, une variété infinie et de maux et de remèdes.

Votre rapporteur, qui est un vieux rond-de-cuir, ne saurait oublier que tout doit se traiter administrativement. Ces enquêtes, ces examens, ces observations, doivent se consigner et se classer sur des fiches et dans des dossiers. Ayez des dossiers. Vous y retrouverez, le moment venu, ce que la mémoire seule ne peut conserver, vous pourrez y mesurer le développement de vos soins et vous pourrez y suivre le progrès de vos filles.

Ces questions d'organisation intérieure, avec le mélange qu'elles comportent de délinquantes et de non délinquantes, ne sauraient être réglées en dehors de l'administration pénitentiaire qui surveille vos maisons, ni en dehors des familles, dont certaines susceptibilités peuvent être légitimes.

Ces jeunes filles, qu'allez-vous en faire ?

Des saintes, peut-être, si Dieu le veut ; en tous cas, et au moins, des femmes qui puissent reprendre dans la vie sociale une place honnête et utile. Il faut les nourrir et il faut les vêtir, il faut leur redonner le goût de la vie saine et le sens de l'ordre, il faut leur donner un métier, il faut leur refaire une âme.

Elles doivent être bien nourries. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de doser les calories et les vitamines, mais ce que nous pouvons

dire, c'est que l'excessive frugalité n'est point nécessaire à la réforme morale ; il faut qu'elles mangent à leur faim. Et nous dirons aussi qu'elles doivent manger à leur goût. La gourmandise est un péché, sans doute, mais nous n'avons point non plus entendu dire que la vertu consistât à manger sans plaisir. Vos jeunes filles n'en sont pas encore à cet état de perfection où l'on offre ses mortifications comme des sacrifices. Laissez-les se mortifier à leur gré, à leur temps, si le désir leur en vient. A ces jeunes corps, il faut assurer une nourriture saine, variée, abondante.

On rencontre trop souvent dans le monde des jeunes filles appartenant aux meilleures familles, élevées dans les meilleures maisons, et qui ont gardé des haricots du pensionnat un souvenir épouvanté. Vous aurez fait plus que vous ne pouvez croire si vos filles, après vous avoir quittées, disent un jour : « Au Bon Pasteur, on mangeait bien. »

Il faut les vêtir ; les vêtir avec modestie et simplicité, et avec beaucoup de propreté, la plus extrême et la plus complète propreté. Il faut les vêtir avec une grande simplicité et une grande modestie, nous en sommes bien d'accord. Ayons tout de même quelque indulgence pour un petit défaut — est-ce même un défaut ? — bien féminin. Ne laissons pas s'oblitérer en elles cette coquetterie, — appelons-la par son nom — qui, contenue dans de justes limites, n'est qu'un témoignage du soin que l'on prend de soi-même et des égards que l'on doit aux autres. Ne leur faisons pas croire que la vertu consiste à mal s'habiller. Qu'elles portent toutes le costume de la maison, mais nous tâcherons qu'il ait un peu de grâce et de gaieté, et si nous remarquons quelque fantaisie, quelque arrangement personnel chez l'une ou l'autre, ne leur en faisons pas un grief. Vos filles sont appelées à sortir de chez vous et à rentrer dans la vie. Qu'elles ne s'y fassent pas remarquer par leur accoutrement. Redoutez surtout que, privées si longtemps de tout ce qui peut ressembler à une frivolité, elles viennent trop vite, dès leur sortie, aux plus dangereuses extravagances.

Elles sont nourries, elles sont vêtues, il faut les occuper. Il faut qu'elles soient occupées à tous les moments de la journée. Le travail est, par lui-même, salubre, nous le savons bien, mais elles ne le savent pas. C'est un agent moralisateur, c'est un agent de relèvement. Et il n'est rien surtout qui soit plus pernicieux pour vos filles que ces instants où, pendant même que leurs mains travaillent machinalement, l'esprit vagabonde et s'évade, évoquant les pires souvenirs et appelant les pires espoirs. Il faut donc s'ingénier à leur trouver des occupations constantes et absorbantes. Elles s'occuperont à leur entretien et à celui de la maison, elles s'occuperont à l'étude, elles s'occuperont à apprendre un métier, elles s'occuperont même pendant leurs récréations.

De leur entretien personnel et de l'entretien intérieur de vos maisons, nous n'aurons évidemment pas grand'chose à dire. Qu'elles fassent elles-mêmes leurs vêtements, qu'elles se raccommoient, qu'elles fassent le ménage, la cuisine, le jardinage, il est inutile de démontrer l'intérêt de ces travaux, intérêt pour vous, pour le bon ordre de vos maisons ; intérêt pour les jeunes filles qui apprendront à être des ménagères. Il faut seulement qu'elles soient de vraies ménagères, sachant tout faire par elles-mêmes, seules, sans aides ni conseils. Elles tremperont leur propre soupe, ce qui est la meilleure manière d'apprendre à la bien faire.

On est arrivé, dans certaines maisons, qui hospitalisent des hommes de tout âge, à des résultats économiques dignes de retenir toute votre attention. Sous la conduite de contremaîtres qualifiés, de chefs d'atelier, qui font partie du personnel régulier de la maison, les hospitalisés sont répartis en équipes de travailleurs qui font tous les travaux du bâtiment, y compris la maçonnerie et la couverture.

C'est un résultat que vous ne pouvez atteindre complètement avec vos filles, mais il y a cependant certains travaux intérieurs, travaux de petit entretien, qui n'exigent ni un long apprentissage, ni une excessive dépense de forces, et que vous pourriez leur faire faire : travaux, par exemple, de peinture, d'électricité, de tapisserie et même d'ébénisterie.

Ce sont là des suggestions dont l'application peut varier d'un lieu à l'autre, d'un moment à un autre, et que, déjà sans doute, vous mettez en pratique dans vos maisons, selon vos possibilités.

Il faut qu'elles étudient. Plusieurs de vos filles vous arrivent tout à fait illettrées, et d'autres, en grand nombre, avec une instruction très insuffisante. La question est doublement difficile.

Elle est difficile parce que l'on ne peut réunir dans une même classe des filles dont le développement intellectuel est très différent ; certaines, vous le savez, ne pourraient être admises avec fruit que dans une de ces classes d'arriérés ou d'anormaux qui sont d'ailleurs si rares en France. Et vous ne devez pas oublier aussi que l'obligation scolaire s'étend maintenant, depuis une loi récente, jusqu'à l'âge de 14 ans.

Et la question est difficile aussi parce que vous êtes des congréganistes, et qu'il y a une loi de 1905 qui interdit aux maîtresses d'école de porter des cornettes. Cette loi est bien vieille, et il nous semble avoir entendu dire qu'il y avait ici ou là des bons pères et des bonnes sœurs qui avaient recommencé à faire la classe. Quoi qu'il en puisse être, ce n'est pas ici et dans ce rapport que vous trouverez des encouragements à enfreindre la loi.

Dans certaines de vos maisons, on a résolu le problème en envoyant les jeunes filles à une école du dehors ; ailleurs, on fait venir des ins-

titutrices dans la maison. Les deux solutions sont bonnes, en attendant qu'une troisième, une meilleure, puisse intervenir.

Ces difficultés ne doivent pas vous voiler la gravité du problème. Aucune de vos filles ne doit sortir de vos maisons illettrée comme elle y est entrée, moins instruite qu'elle n'était en arrivant. Et si, même, vous poussez quelques-unes d'entre elles jusqu'au certificat d'études, ce sera fort bien fait. Nous n'écartons pas de nos pensées, de nos rêves ambitieux, l'hypothèse d'un baccalauréat. Ce n'est pas que nous ayons pour les diplômes une vénération particulière ; ce que nous voulons seulement faire entendre, c'est qu'il ne faut négliger aucune des possibilités intellectuelles qui se rencontrent chez vos filles.

Vous devez leur donner un métier.

Et précisons d'abord, sans nous embarrasser de considérations doctrinales, ce que c'est qu'un métier. Nous le définirons ici un moyen honnête de gagner sa vie par son travail. Il suit de là que des connaissances purement ménagères ne sont pas, à elles seules, un métier. Elles sont utiles, elles sont indispensables à une femme, mais elles ne sont pas un métier, car, si honorable que soit la corporation des servantes, vous ne devez pas borner votre ambition à faire de vos filles des domestiques. L'enseignement ménager doit donc se conjuguer avec un enseignement professionnel. Parlons d'abord de l'enseignement ménager.

Le ménage, ce n'est pas une science, c'est, dans tous les sens de ce mot, un art. Faire son ménage, cela ne consiste point à retaper les lits à coup de poings et à manger de la charcuterie achetée au dernier moment. L'art ménager consiste à rendre le foyer agréable, et au moindre prix, car, l'un des mérites de la ménagère, c'est de savoir acheter.

Lorsque vos filles sortent de chez vous, une vie familiale est la seule qui puisse les sauver du désordre et du vice. Mais qu'est-ce que la vie familiale ? C'est sans doute la réunion avec des personnes du même sang, mais c'est surtout la vie en commun dans ce lieu que l'on appelle le foyer. Il faut se plaire dans son foyer. Un foyer où l'on ne se plaît pas, c'est un foyer déserté. Ce que l'on appelle un foyer plaisant, ce sont des murs bien nets, ornés, si on le peut, de quelques images, ce sont des planchers bien lavés, des meubles bien astiqués, des casseroles bien luisantes ; sur la table, c'est une soupe bien trempée, c'est un de ces plats où triomphe l'art magnifique d'accommoder les restes, et, parfois, c'est l'un de ces mirotons dont la saine odeur suffit à parfumer tout l'escalier d'une honnête maison. Vos filles doivent savoir rendre leur foyer plaisant, et si, ignorantes de tout art ménager, elles ne savent vivre qu'au garni et à la gargote, vous n'aurez rien fait pour elles.

Il vous est très facile de donner un enseignement ménager, mais nous savons très bien qu'il est beaucoup plus difficile de donner dans vos maisons un enseignement vraiment professionnel. La couture et le blanchissage appartiennent à l'enseignement ménager : ce ne sont pas pour vos filles des métiers. Pour apprendre un métier, il faut un outillage, il faut une contremaîtresse, il faut un débouché pour les produits fabriqués ; il faut éviter de faire à la main-d'œuvre libre une concurrence qui susciterait des plaintes. Et il faut tenir compte des aptitudes particulières. L'orientation professionnelle est une science toute récente, et encore incertaine. Nous ne savons si elle tiendra toutes les promesses que l'on fait en son nom, mais elle est tout de même fondée sur un principe évident, c'est qu'il ne faut pas enseigner à une ouvrière un métier pour lequel elle n'est pas faite. Nous ne pouvons entrer dans aucun détail, car c'est d'après les ressources et les possibilités locales que le choix d'un métier d'enseignement se décidera. Une industrie que l'on peut exploiter dans le Midi ne pourra pas l'être dans le Nord, et il ne faut pas non plus s'obstiner à enseigner des métiers perdus ou démodés.

Il y a d'ailleurs des connaissances, telles que la comptabilité, la sténotypie, dont il est assez facile d'organiser l'enseignement sur place. Il faut enfin tenir compte qu'un certain nombre de vos filles entrent chez vous possédant déjà un métier, et qu'il importe qu'elles puissent se tenir prêtes à le reprendre utilement.

Ces problèmes, qui ne peuvent recevoir que des solutions particulières et partielles, restent dans leur ensemble le problème essentiel, qui est de fournir à la jeune fille qui sort de vos maisons, un moyen de gagner honnêtement sa vie par son travail. Les moyens malhonnêtes, elles les connaissent fort bien, mais vous avez à leur révéler ce qu'elles ignoraient ; en leur apprenant un métier déterminé, vous leur découvrez ce monde inconnu : celui du travail probe et sauveur. Vous leur apprenez la sainteté du travail.

Il faut les récompenser si elles le méritent. Il y a de menues récompenses intérieures. Nous ne pensons pas qu'il faille rien changer à celles qui sont déjà d'usage dans vos maisons. Nous voudrions que les plus grandes récompenses fussent des initiations à la liberté, des témoignages de confiance : un droit plus étendu, bien que toujours contrôlé, de recevoir des lettres et des visites, de faire venir du dehors des livres, des articles de toilette, des objets de leur choix. Nous irions même jusqu'à autoriser une promenade, une libre sortie en ville, à l'extérieur. Que risquez-vous ? Si elles sont dignes de votre confiance, elles auront profité d'un plaisir innocent, et si elles n'en sont pas dignes, elles devront savoir que tout abus sera sévèrement sanctionné. Il y a une dernière récompense, rare, qu'il faut mesurer et n'accorder

qu'à très bon escient, mais qu'il ne faut pas hésiter à appliquer si le sujet le mérite, c'est la sortie définitive, c'est la libération d'une jeune fille que vos soins auront complètement amendée.

On voudrait ne jamais punir ces filles qui subissent déjà une si lourde peine. Il faut cependant prévoir des heures de sévérité. Il y a des punitions humiliantes, il y en a de cruelles : nous n'en parlerons pas. Aux admonestations, aux avertissements, aux petites punitions d'ordre intérieur, il est probablement inutile dans la plupart des cas d'ajouter des châtimens rigoureux qui ne feraient que raidir une fille rebelle à la discipline. Il faut rendre l'enfant à sa famille, si c'est la famille qui vous l'a confiée, ou revenir devant le Tribunal s'il s'agit d'un enfant de justice.

Du chapitre des punitions, nous passerons à celui des jeux. Il faut que vos filles jouent. L'austérité continue n'est pas suffisamment engageante pour des filles qui n'en sont encore qu'au premier apprentissage de la vertu. La vie de travail qui est celle de vos maisons doit se dérouler dans une atmosphère de bonne humeur, mais cela ne suffit pas. Il faut à l'esprit et au corps, surtout à de jeunes esprits et à de jeunes corps, une distraction et une détente. Ne vous alarmez pas, ne vous scandalisez pas si cette détente est vive, pétulante, bruyante, le mouvement et le bruit sont nécessaires à la jeunesse. Ne lui ménagez pas l'espace : une promenade en rond entre les quatre murs d'une cour ne peut passer pour une récréation. Laissez s'organiser entre elles, organisez vous-mêmes des jeux, des exercices physiques, des sports.

Nous entendons bien que les jeux sportifs, comme on le voit trop souvent, peuvent exciter à la brutalité ; pratiqués en public, ils donnent aisément des habitudes de cabotinage. Nous ne vous citerons même pas comme recommandable l'exemple de ce directeur d'une prison de garçons qui, ayant organisé des équipes de foot-ball entre ses administrés, s'enrôlait lui-même dans une de ces équipes et à qui il arrivait d'être battu. Pratiqués à l'intérieur de vos maisons, convenablement surveillés et contrôlés par le médecin, les jeux sportifs n'auront point de ces inconvénients. Ils développeront chez vos filles par l'observation de la « règle du jeu », c'est-à-dire d'une loi stricte, le sentiment de l'ordre et de la discipline, le sens de la loyauté et de la justice, et cet effort d'entraide mutuelle que l'on appelle l'esprit d'équipe. Ainsi, sagement dirigés, les jeux sportifs seront toujours et au moins d'excellents exercices physiques et peut-être même quelque chose de plus.

Et puis, pour les distraire, donnez-leur des livres. Ne vous limitez pas à la Vie des Saints. La littérature française est vaste et variée ; elle contient plus de beaux livres que vos filles ne pourront en lire. Donnez-leur des livres, et même, oserons-nous dire, pourquoi ne pas

laisser pénétrer un journal, une revue, dans vos maisons ? Il y a d'assez bons journaux, il y a de très bonnes revues. Donnez-leur un journal ; vous ne pouvez pas leur laisser ignorer que, pendant qu'elles restent derrière vos murailles immuables, la figure du monde change tous les jours.

Et la musique ? Les heureux effets de la musique sur la sensibilité des jeunes détenues ont été souvent constatés. Ils sont plus ou moins profonds, plus ou moins durables, ils sont certains. Il est malaisé d'introduire dans vos maisons des artistes exécutants, mais il est aisé d'y introduire des disques, et l'immense collection de ceux qui ont été édités vous permet le choix parmi ce qu'il y a de plus beau.

Faites chanter vos filles. Nous ne vous demandons pas d'admettre chez vous le répertoire de Mlle Bourgeois, que l'on appelle communément Mistinguett, nous ne croyons même pas qu'il faille favoriser les exercices de virtuosité qui exciteraient la vanité des solistes, mais vous pouvez organiser des chorales. Elles exécuteront des cantiques à l'église, et, pour les récréations, il y a des rondes charmantes, il y a des chœurs magnifiques.

Nous n'avons pas épuisé le sujet des récréations. Nous vous demandons s'il ne serait pas possible de faire faire à vos filles, pour leur agrément et leur enseignement à la fois, des sorties, des promenades à l'extérieur, dans la campagne, dans la ville. Ce n'est pas sans inquiétude que nous nous représentons ces filles qui passent leur jeunesse dans une ville dont des murs les séparent, et dont elles ne savent rien. Elles vous viennent pour la plupart de la grande ville et, sorties de chez vous, elles retourneront à la grande ville qui est la seule qu'elles connaissent. Rien ne les attend, rien ne les attire dans ces villes où est situé matériellement votre monastère, mais dont elles n'ont jamais respiré l'air. Il faudrait les attacher à ces villes, en leur enseignant les métiers locaux, les leur faire aimer en les leur montrant : il n'y a pas une ville de France qui n'ait sa beauté, pas une campagne qui n'ait sa grandeur. Il faut leur inspirer le désir de rester dans ces villes ; l'atmosphère y sera probablement plus saine pour vos filles, et elles vous trouveront si elles sentent le besoin d'un appui ou d'un conseil.

Nous voici au terme de ce rapport, à la fois beaucoup trop long et beaucoup trop court : trop long parce qu'il a retenu votre attention au delà des limites permises, trop court parce que, dans un aussi vaste sujet, nous n'avons pu donner que des indications sommaires, comme des têtes de chapitres, qui appelleraient chacune de longs développements. Nous avons certainement dit des choses inutiles, nous avons négligé, il faut le craindre, des choses essentielles ; parmi les idées que nous avons émises, certaines paraîtront téméraires. Nous savons

parfaitement que tout n'est pas immédiatement irréalisable, mais il y avait tout de même des choses qu'il fallait dire aujourd'hui.

Une pensée directrice, que vous avez pénétrée, a inspiré notre rapport. Vos filles viennent du monde et doivent retourner dans le monde. Le séjour au Bon Pasteur n'est pas une fin en soi. Il est vrai que vous gardez chez vous quelques filles que la vie a effrayées et qui n'ont pas voulu quitter le refuge que vous leur offriez. C'est un acte de grande charité, mais ce n'est pas là votre rôle essentiel. Votre vraie tâche consiste à rendre au monde et à la vie sociale des femmes capables d'y tenir une place utile et méritoire. C'est pourquoi nous pensons que vous devez, comme préparation, leur parler le plus possible de ce monde qui les attend et qui a besoin d'elles, car la société a toujours besoin de femmes de bien, ou, plus simplement, de femmes laborieuses et modestes. Il faut qu'elles pensent au monde extérieur.

Vous nous direz qu'elles n'y pensent que trop, qu'elles ne pensent même qu'à lui.

Non.

Elles ne peuvent penser à ce qu'elles ne connaissent pas. Elles n'ont connu du monde que ses plus hideuses apparences, ses aspects les plus vils et les plus bas. Elles continueront à se repaître de ces souvenirs tant qu'on ne leur laissera pas entrevoir, tant qu'on ne leur montrera pas qu'il y a autre chose. Dites-leur que la vie est bonne, dites-leur que la vie est belle, lorsque l'on y fait simplement, joyusement, tout son devoir.

Vous pourriez nous reprocher d'avoir laissé une lacune dans ce rapport. Nous avons dit, dès le début, qu'il fallait refaire l'âme de vos filles, et nous n'aurions point parlé de l'âme. Nous avons parlé de nourriture et de vêture, de travail et de jeux, de casseroles et de miroton, et nous n'aurions point parlé de l'âme ? Si. Nous en avons parlé parce qu'il y a entre les choses matérielles et les choses morales des relations plus étroites qu'il ne paraît. La sécurité d'une vie matérielle laborieuse et bien ordonnée est nécessaire, sinon suffisante, à la vie de l'esprit. N'est-ce point le saint évêque François de Sales qui disait que pour faire une bonne méditation il fallait être commodément assis ? Et n'est-ce pas le grand évêque Bossuet qui parlait de ce minimum de bien-être qui est nécessaire à la pratique de la vertu ? C'est ainsi que le miroton peut être générateur de vertu.

Le miroton, cependant, à lui seul, ne suffit pas. Il y a un domaine spirituel. Pour les y guider, vos filles ont vos exemples, et les directions de vos aumôniers. Laissez les portes de vos chapelles ouvertes à qui veut y entrer, mais ne contraignez personne à en franchir le seuil. Ne multipliez ni les sermons, ni les exercices de pure dévotion, mais laissez, sur ces filles qui respirent avec vous un air chrétien, laissez se faire l'appel de Dieu.

Et lorsque vos filles vous auront quittées, que votre pensée les suive aussi loin qu'il sera possible. Ne désespérez d'aucune d'elles. Elles pourront succomber d'abord à la faiblesse humaine et à la tentation, mais vous leur aurez appris une chose qu'elles ignoraient et qu'elles ne pourront jamais oublier : vous leur avez donné la notion du bien et du mal, la notion d'une justice suprême, dont les sévérités sont redoutables, mais dont les miséricordes sont infinies. Et, quelque jour, très loin, dans très longtemps, le repentir d'une femme inconnue rachètera une vie coupable, et ce rachat vous sera compté.

---